



Le Sancéen



Bulletin municipal n°43 - Été 2021



Le devoir de Mémoire



Ville de Saint-Julien-les-Villas



Retrouvez-nous
sur internet :



Ville de Saint Julien les Villas



saintjulienlesvillas.fr



Contact mairie

3 rue de l'Hôtel de Ville
10800 Saint-Julien-les-Villas
Tél. : 03 25 71 79 30

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi :
8h45 à 12h - 13h45 à 17h30
Mercredi :
8h45 à 16h30
Vendredi :
8h45 à 12h - 13h45 à 17h

- **Enfance** / 4
 - **Ados** / 7
 - **Cadre de vie** / 8
 - **Finances** / 10
 - **Urbanisme** / 12
 - **La ville en action** / 14
- **Commerces** / 16
 - **Dossier**
Le devoir de Mémoire / 17
- **Citoyenneté**
Rencontre avec Patrick Grosjean / 23
 - **Sport** / 26
 - **Terre de Jeux** / 28
- **Associations**
Harmonie l'Indépendante / 29
 - **Culture** / 30
- **Développement durable** / 32
 - **Séniors** / 34

Photo de couverture : cérémonie du 27 mai 2021



Récolte Gan'nature



Elections départementales et régionales



Travaux de la passerelle

Edito

Je tiens à remercier les 90 Sancéennes et Sancéens qui ont participé aux bureaux de vote des élections départementales et régionales. A chaque tour de scrutin, ils ont donné entre 3 et 10 heures de leur temps libre pour que vive la démocratie. Je félicite également les élus et agents qui ont permis que les scrutins se déroulent dans la sérénité malgré les consignes rigoureuses dues à la pandémie. Cependant, il est fort dommage qu'une grande majorité des électeurs n'ait pas répondu à ce rendez-vous démocratique.

En France, si aux yeux de certains l'abstention est une possibilité, le droit de vote est un devoir.

La pandémie recule. Malheureusement, les actuelles consignes de sécurité ne nous permettront pas, comme à chaque 14 juillet, d'accueillir les milliers d'admirateurs de notre feu d'artifice. Tout comme l'année dernière celui-ci ne pourra pas avoir lieu et nous le regrettons vivement. De même, nous ne pouvons maintenir le Beau Dimanche. La jauge de 50 personnes oblige le contrôle du Pass sanitaire que nous ne pouvons envisager. Néanmoins si les conditions le permettent, je souhaite réaliser une soirée festive, musicale avec un feu d'artifice, d'ici la fin d'année.

De même, nous n'avons pas pu permettre à nos enfants de CM2 de partir en classe bleue ce mois de juin. Je le regrette car au-delà de la découverte du milieu marin, c'est une aventure humaine et la vie en communauté importante pour leur éducation qui leur sont proposées. Nous espérons qu'en octobre nous pourrions retrouver nos nouveaux élèves de CM2 à Saint Gilles Croix de vie, pour la reprise des classes externalisées.

Pendant les jeux olympiques de Tokyo, dans le cadre de Terre de jeux (Paris 2024), les associations sancéennes vous invitent à l'auditorium de la maison du patrimoine pour suivre la retransmission des épreuves sportives et participer à des animations en relation avec celles-ci.

Les travaux de la passerelle qui sera adossée au pont près de la mairie sont en cours. L'arrivée de cette passerelle est prévue pour septembre avec fin des travaux en novembre. Les projets de réalisation de la structure Petite Enfance et de la Salle de Gymnastique ont été présentés en réunions publiques au mois de juin. Nous espérons que les consultations d'entreprises en cours soient satisfaisantes, sans dépassement de budgets, et dans les délais prévus malgré les éventuelles difficultés causées par la disponibilité des matériaux et des personnels.

Nous avons répondu à l'attente du plan de relance national pour programmer la rénovation énergétique de nos bâtiments publics. Sont visés principalement les espaces scolaires Fernand Ganne et Robin Noir, mais également le gymnase. Ces investissements vont nous permettre de réduire de manière conséquente nos consommations d'énergie et de produire de l'électricité.

Je vous souhaite de bonnes vacances. J'aurai plaisir à vous retrouver tous en forme, à la rentrée.

Jean Michel Viart

Maire de Saint-Julien-les-Villas

Vice-président de Troyes Champagne Métropole en charge du cycle de l'eau

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Directeur de publication : Jean Michel VIART

Conception et réalisation : Angélique Lespinasse

Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas, Espace rencontre de la Sauvegarde Essor 10, Jean-Yves de Boude-mange, Jean-Marie Guyot, Troyes Champagne Métropole,

Freepik, l'Est Eclair, RSJH

Maquette : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Rédaction : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Impression : Imprimerie La Renaissance

Dépôt légal : 3^e trimestre 2021



Commission Repas par E.D.S.

La commission repas s'est réunie au mois de mai pour renforcer le lien entre les parents (représentés par les délégués), le prestataire et la collectivité. De nombreux échanges ont eu lieu. Les thèmes abordés concernaient la constitution et l'équilibre des repas élaborés par une diététicienne, leur variété, l'approvisionnement privilégié en circuits courts, les animations au cours de l'année (anniversaire, barbe à papa, chariot de glace...), les échanges avec les enfants, notre écoute...



Ouverture d'une classe maternelle par E.D.S.

Après l'ouverture d'une quatrième classe de maternelle à Robin Noir en septembre 2020, une cinquième classe va ouvrir à Fernand Ganne. Elle fait suite aux nouvelles directives de l'Éducation nationale pour favoriser les apprentissages des fondamentaux (lecture, écriture...). Ainsi, tout comme pour la classe de CP, les effectifs des classes de grande section ne doivent plus dépasser les 24 élèves. Ce sont donc 5 classes qui ouvriront à la rentrée de septembre 2021 à la maternelle Fernand Ganne.

Une Ruche à l'école Robin Noir par E.D.S.

Sans elles, l'homme ne pourrait s'alimenter... **Mais attention : pas d'improvisation !** Entretenir un rucher reste une activité dangereuse nécessitant des connaissances techniques et respectant un cadre réglementaire strict. Les abeilles constituent une mine d'or en termes de pédagogie : vivre ensemble, organisation d'une ruche, utilité des abeilles, fabrication et récolte du miel. Nous ne manquerons pas de vous faire partager les merveilleux moments à venir.





Gan'Nature : première récolte par E.D.S.

Le projet de transformation de la cour de Fernand Ganne élémentaire, associé au projet "Gan'Nature" porté par les enfants a donné ses premiers légumes ! Pour rappel, ce projet porte sur la création d'un espace nature dans la cour pour que les enfants de tous niveaux puissent planter, entretenir, récolter, découvrir, s'échanter grâce à la nature. Les enfants vont pouvoir faire pousser plein de bonnes choses, tout en devenant éco-responsables. Ainsi, un espace plantation a été mis en place durant le dernier confinement. Il a été aménagé avec les enfants et l'aide des agents du centre technique municipal. La première récolte ne s'est pas faite attendre : les premiers légumes, radis, salades mais aussi quelques fraises sont déjà à déguster !

La confection des goûters par S.L.

Nos papilles se réjouissent et sont stimulées. Découvertes en tous genres, aussi bien gustatives que visuelles. Les fruits exotiques, les légumes d'ailleurs, les épices, les aromates, etc. Nems sucrés : bananes, chamallows, miel, chocolat fondu... Les saveurs sont à l'honneur, l'apprentissage des goûts mais aussi (re)connaître le nom des fruits ou des légumes, des épices et des aromates.



Il y a toujours des balades "surprise" ... par S.L.

La nature nous parle : elle nous livre ses trésors... Il n'y a plus qu'à les ramasser dans les parcs ou le long des chemins quand nous nous promenons. Les enfants s'expriment directement sur le sol : "street'art - land'art" avec les objets ramassés. Ils créent aussi de magnifiques tableaux tout droit sortis de leur imagination et pérennisés par le vernis-colle qui conserve les couleurs et les trésors de la nature.





Gestion des émotions - De la théorie à la pratique par S.L.

Céline Simonnot-Früh, sophrologue-relaxologue, est venue dispenser une formation à l'équipe d'animation sur le thème des émotions (colère, jalousie, peur, joie, etc.) et comment les gérer. Un des secrets pour maîtriser tout cela ? La respiration. Les yeux fermés, c'est encore mieux ! Et le calme... Cela conduit à l'apaisement. Voici, brièvement, les quelques clés transmises par notre intervenante.

Les animateurs ont été très intéressés par cette formation et pourront réinvestir une partie de ces notions dans leur quotidien auprès des enfants. Une séance a été proposée à un groupe d'enfants. Ils ont découvert des jeux autour des émotions, des objets à manipuler et le bien-être procuré. Le stress est vaincu et tout le monde en redemande ! Animateurs et enfants y ont trouvé un plaisir fou. Projet à continuer tout au long de l'année pour le plaisir des petits et des grands.



L'année périscolaire rythmée par les protocoles sanitaires par S.L.

Les enfants se sont adaptés rapidement aux consignes des gestes barrières (non brassage des groupes, lavage fréquents des mains, port du masque). Bravo aux enfants, à l'équipe d'animation et aux agents de restauration scolaire pour avoir réussi à organiser les différents temps périscolaires tout en gardant l'esprit de convivialité.



Une sortie formidable au Festi'coccinelle par S.L.

Les enfants de 6 à 11 ans du centre de loisirs de Saint-Julien-les-Villas ont eu le plaisir de participer au Festi'coccinelle, ce vendredi 9 juillet. Ils ont pris part aux animations musicales de ce festival et assisté à deux concerts. Ils ont mangé en musique et assisté à plusieurs démonstrations musicales. Les enfants ont apprécié faire le tour du monde en musique et participer aux différents stands : création d'instruments, de décorations, du break dance. Une journée bien organisée, de l'accueil des organisateurs aux artistes proches du public, les animateurs et enfants remercient Festi'coccinelle pour cette sortie formidable ! Le centre de loisirs remercie infiniment le CCAS de Saint-Julien-les-Villas qui a financé et offert cette sortie inoubliable.



Les jeunes sancéens et l'Europe par F.L.

Du 10 au 23 juillet, 15 jeunes sancéen(ne)s de 14 à 21 ans, qui fréquentent la MJC, ont participé à un échange de jeunes Erasmus+. Cet échange a eu lieu à Saint Mandrier sur Mer (83 - Var) en partenariat avec l'association Zinneke, basée à Bruxelles. Les thèmes abordés lors de ce séjour : le vivre ensemble et l'inclusion, le patrimoine maritime à travers l'utilisation de nos yoles de Bantry, l'environnement. Ce dernier point a été effectué avec l'association CIETM (Collectif d'Initiatives pour l'Environnement du Territoire des Maures et alentours) via une collecte de déchets sur une demi-journée, un rallye sportif / environnement, un temps de sensibilisation auprès des touristes sur les plages dans le cadre du dispositif « inf'eau mer » et un baptême de plongée pour observer la pollution sous-marine humaine. Malgré la situation actuelle, les jeunes ont pu s'épanouir, progresser sur l'aspect humain et sur les différentes activités proposées. Les jeunes se sont impliqués pour la plupart depuis plusieurs mois / années, lors des temps d'apprentissage au lac d'Orient, avec l'entretien du bateau et le suivi d'ateliers théoriques. Les jeunes et la MJC tiennent à remercier leurs partenaires sans qui ce type d'échange ne pourrait avoir lieu, à savoir la commune de Saint Julien les Villas, la Commission Européenne, la région Grand Est ainsi que les bénévoles qui accompagnent les jeunes lors des différents temps du projet.



Les vacances d'été à la MJC par F.L.

Comme à chaque période de vacances scolaires, la MJC a travaillé avec les jeunes pour proposer chaque jour des activités. Parmi les objectifs partagés entre l'équipe encadrante et les jeunes : l'épanouissement de chacun, le bien-être, l'implication des jeunes dans la préparation des activités et des projets. Pour cet été, les activités sont essentiellement tournées vers la nature avec des courses d'orientation, des sorties au lac (paddle, voile, beaver aquaparc...), des jeux de plein air (boomerang...), de l'escalade, des ateliers cuisine, des soirées... Un séjour a été organisé à Gérardmer avec pour thème le patrimoine local : visite d'une chèvrerie, de l'usine de bonbons des Vosges, d'une scierie... Ainsi qu'une sortie à Paris avec la visite de la tour Eiffel, une journée à Nigloland. Certaines activités se sont faites en partenariat avec le centre de loisirs de la commune à travers notre dispositif Presq'ados. Sur la période estivale, plus de 100 jeunes ont fréquentés la MJC.

Programme des activités de la MJC

Pour rappel, la MJC est ouverte à toutes et tous les sancéens de 12 à 18 ans, moyennant une adhésion de 15 € pour 12 mois.

Hors période scolaire la MJC est ouverte aux jeunes du mardi au samedi de 14 h à 18 h.

Durant les vacances scolaires, la MJC est ouverte du lundi au vendredi et propose un planning d'activités élaboré avec les jeunes.

Tél. : 03 25 82 25 09 / 06 80 71 71 31

Email : mjc.saintju@gmail.com

Site internet : <http://sites.google.com/site/mjcsaintju/>

Facebook, groupe « Mjc saint julien »





L'avenir de nos "Collectes de Déchets"



12% de réduction de nos déchets
Objectif global de TCM d'ici 2028

Voici peut-être un titre "barbare" pour vous ! Mais si je vous parle de ramassage de nos poubelles, peut-être que là, les mots sont plus percutants à vos oreilles.

Ma grand-mère disait : "*vite il faut sortir la poubelle, le cheval va bientôt passer !*" Ça, c'était avant. Quand les éboueurs ne passaient qu'une fois par semaine, quand les déchets de fin de repas allaient sur le tas de fumier au fond du jardin, quand il y avait des machines à récupérer les bouteilles de verre. Mais surtout, quand notre consommation créait moins de détritus. Aujourd'hui, nos besoins ont explosé avec trois ramassages par semaine. Le lundi ou mardi : le tri, le mercredi : les ordures ménagères et le jeudi : nos déchets verts.

Mais tout cela a un coût. Indexé sur la base de nos impôts fonciers, le pourcentage de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'a pas augmenté depuis 2015. Mais demain ? Comment devons-nous réagir face à des coûts d'enlèvement liés à l'augmentation des carburants, aux dépenses supplémentaires liées à l'incinération, aux charges patronales, etc. ? La chute des prix à la revente de certains matériaux comme la ferraille ou le carton et l'augmentation des dépenses en tri sélectif influencent fortement les paramètres de notre taxe.

La gestion des ramassages est de la compétence de Troyes Champagne Métropole. Un comité de pilotage de TCM tra-

vaille sur différentes lignes pour les collectes des années futures. L'objectif global est la réduction de 12% de nos déchets d'ici à 2028, soit moins 62kg par an et par habitant (voir le magazine été 2021 de Troyes Champagne Métropole).

Mais demain, en 2022 ?

Moins de ramassage ? C'est déjà en place pour certaines habitations collectives et nos cantines scolaires. Augmenter le tri ? L'objectif est 2023 pour tous les plastiques dans les sacs jaunes. Augmenter les biodéchets ? Nous pouvons dès maintenant jeter nos déchets de repas dans les conteneurs de déchets verts (Attention, hors viande et poissons !). Augmenter nos voyages en déchèterie ? Introduire le compostage ? D'avantage de tri du papier ? etc., etc. Autant de gestes auxquels il faudra donner plus d'importance.

Je n'évoquerai pas dans le détail, le côté taxe d'enlèvement. Doit-elle être identique sur les 4 communes regroupées de Bréviandes, Saint-Parres-aux-Tertres, Pont-Sainte-Marie et Saint-Julien-les-Villas ? A prestations égales, je dirais que oui ! Mais les bases fiscales ne sont pas les mêmes... Alors ? C'est compliqué...Très compliqué !

Voici les modifications de nos modes de vie qui nous attendent dans les mois à venir avec beaucoup d'inquiétude. Nous risquons de perdre quelques acquis mais la sagesse de notre consommation évitera le pire. ● M.B.



Notre nouveau responsable des Espaces Verts

par M.B.

Thomas Belthier a quitté la collectivité fin juin. Il était présent depuis huit ans en tant que responsable des Espaces Verts et Propreté. Il était bien connu par de nombreux Sancéens, notamment lors de la réception des Maisons Fleuries. Pour le nouveau responsable, le choix s'est porté sur un recrutement en interne. Arthur Barbier a pourvu au poste. Qualifié d'un BTS et d'une licence en management, Arthur saura répondre aux besoins du poste et aux attentes des administrés. Nous lui souhaitons bon courage dans ses nouvelles fonctions.

Notre service civique

par M.B.

Monsieur Oussama Nouala vient d'arriver aux Services Techniques comme service civique chargé de la communication concernant le tri sélectif et diverses opérations de Développement Durable. Vous le rencontrerez souvent au cimetière pour des informations concernant les déchets verts ou en porte à porte, pour sensibiliser la population sur le tri sélectif.

Nous lui souhaitons bon courage dans sa mission.



Fauchage au Tracteur

par M.B.

Les Services Techniques viennent d'acquérir depuis quelques semaines un nouveau tracteur. Le vieux "Carraro" rouge avait plus de vingt ans et beaucoup d'heures au compteur. Le nouvel engin, avec son broyeur, va nous permettre la fauche des grandes herbes et de reprendre la main sur certaines sous-traitances effectuées sur les terrains de football ou dans les parcs. Un bel outil pour bien travailler !



Budget primitif 2021

Le budget 2021 représente un total de dépenses de 15 973 829 euros, soit une augmentation de 12.06% par rapport au budget 2020, mais qui est proche du budget 2019.

	2020	2021		Variation en %
	Budget total	Budget total	Dont RAR	
Dépenses	13 653 784	15 275 895	995 855	1,63
Recettes	13 653 784	15 275 895	729 120	8,27

Les budgets augmentent non seulement dans le fonctionnement mais aussi dans les investissements, avec un report à nouveau dans la section d'investissement car il a été budgétisé en 2020 des opérations qui n'ont pas pu démarrer à hauteur de 995 855 € concernant les dépenses et des recettes non reçues en attente au 31 décembre à hauteur de 729 120 €.

Section investissement

	Budget investissement			
	2020	2021	Dont RAR	Variation en %
Dépenses	6 941 271 €	7 958 905 €	995 855 €	14,61
Recettes	6 941 271 €	7 958 905 €	729 120 €	14,08

Nos projets pour cette année 2021, sont essentiellement basés sur :

- La construction d'une crèche pour un montant total de 2 320 100 € H.T où nous pouvons prétendre à 1 898 340 € de subvention. Il restera à charge de la commune 421 760 euros.



- La passerelle qui se trouve en cours de travaux représente un budget de 1 002 099 € HT ou nous sommes subventionnés à hauteur de 822 192 € dont 229 500 € de subvention supplémentaire de l'état qui a reconnu notre projet lauréat



- La collectivité a pour projet la création d'une salle de gymnastique polyvalente en lieu et place des anciennes pistes de bowling du parc Grimont pour une valeur de 3 280 700 € HT, sans compter les subventions qui peuvent monter jusqu'à 2 76 745.00 euros, il y aurait un reste à charge de 533 955.00 € HT ;

Notre but est de pouvoir apporter des lieux plus adéquats à nos associations, et le plan de relance nous aide à les concrétiser.

La collectivité a pour projet la transformation du stade de la Burie en l'équipant de terrains synthétiques, ce qui offrirait la possibilité aux deux clubs de football Sancéens de ne plus être dépendants des conditions climatiques et de l'état de la pelouse. Le montant total de l'opération serait de 2 800 000€ qui pourra être subventionné à hauteur de 80% maximum. Ce projet ne pourra se faire que si nous obtenons le soutien du département, de la Fédération Française de Football et l'Agence Nationale du Sport. Le dossier est en cours d'étude.

Section fonctionnement

	Budget fonctionnement			
	2020	BP 2021	Dont résultat n-1	Variation en %
Dépenses	7 131 195 €	7 316 990 €		2,88
Recettes	7 131 195 €	7 316 990 €	878 403 €	2,88

Une stabilité dans les dépenses de fonctionnement avec une légère hausse qui représente à peine 2.88% du budget primitif de 2020. Les dépenses sont identiques aux recettes avec la prise en compte des dépenses supplémentaires dues à la crise sanitaire qui dure depuis plus d'un an. La désinfection



des locaux et les produits d'entretien, comme les masques, le gel hydroalcoolique, restent néanmoins une charge pour la commune en cette période, mais nous nous satisfaisons des économies qui vont être réalisées sur le carburant suite à l'achat de véhicules électriques. Nous travaillons toujours sur l'autonomie en énergie afin de diminuer encore les besoins en électricité.



Les recettes budgétisées sont en baisses. Même si le périscolaire et les cantines fonctionneront à la normale, nous ne pouvons pas prévoir les recettes de locations de salles pour les événements.

Nous prévoyons une stabilité de recette concernant les impôts, suite à la disparition de la taxe d'habitation qui sera compensée par une partie de la taxe foncière du département. C'est pourquoi sur vos avis d'imposition de taxe foncière, vous remarquerez une augmentation du taux communal et une disparition du taux départemental. Cela ne changera pas le montant, mise à part la variation de la valeur locative fluctuant chaque année. La commune a fait le choix de maintenir les taux.

Nous vous rappelons que nous n'avons pas changé le taux d'imposition communal sur le foncier :

	Taux d'imposition foncier			
	2020		2021	
	Taux municipal	Taux départemental	Taux municipal	Taux départemental
Foncier bâti	24,93%	19,42%	45,46%	0,00%
Foncier non bâti	35,00%		35,00%	0,00%

Subventions aux associations

Quant aux associations qui font vivre notre petite ville, elles peuvent toujours compter sur le soutien de la municipalité. Un budget de 143 777 euros leur est accordé comme tel :

SPORT 71 800 €

Basket Sancéo Troyen (BST)	12 000 €
Club Nautique Aubeois (CNA)	4 500 €
Comité Départemental Handisport Aube	200 €
Gymnastique Volontaire	600 €
Jeunesse Sportive St Julien Football Club	20 000 €
Judo Club Sancéen (J.C.S.)	4 500 €
La plume Sportive Sancéenne (P2S)	1 000 €
Les précieuses et compagnie	500 €
Rosières/St-Julien Handball (RSJH)	18 500 €
Saint-Julien UFOLEP	1 000 €
Société Nautique Troyenne (SNT)	7 500 €
Thè Long Dragons Fées	500 €
Vélo Club Sancéen (VCS)	1 000 €



CULTURE ET COMMUNICATION 60 577 €

Arts et Jeux Sancéens	1 300 €
Comité d'entente ACVG	800 €
Ensemble vocal cantilège	300 €
Harmonie l'Indépendante.....	8 000 €
Les Amis sancéens du Jumelage	2 000 €
Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)	47 677 €
Marottes et compagnie	300 €
Fibromyalgie Aube	200 €

ADMINISTRATION GENERALE 8 000 €

Comité Social du personnel communal	8 000 €
---	---------

ENSEIGNEMENT 3 400 €

Envol musical	3 400 €
---------------------	---------

● C.V.



Réunions publiques par J.Z.

Salle de gymnastique



Le projet a été expliqué lors d'une réunion à destination des futurs usagers de ce nouvel équipement. L'architecte est venu présenter de nombreux plans des façades et l'allure générale de ce bâtiment. Les discussions ont surtout tourné autour de l'organisation intérieure prévue pour permettre de multiples activités. Courant juin, la démolition du bâtiment qui abritait les anciennes pistes du bowling a été réalisée. Les pistes et la machinerie avaient été démontées avant le rachat par la commune, l'entreprise de démolition s'est donc employée à faire tomber les tôles du toit, la charpente métallique et les murs. Ainsi la place est libre pour permettre à l'automne le début des travaux. La durée des travaux étant prévue pour une période de 18 mois, la livraison est donc attendue en tout début d'année 2023.

Pôle Petite Enfance

Pour remplacer les locaux existants devenus inadaptés, un nouvel équipement sera implanté entre la rue du canal et la rue Henri Dunant. La réunion d'information réalisée le 24 juin dernier a surtout aiguë la curiosité des riverains, soucieux de connaître les conditions de circulation et le stationnement suite à la création de ce bâtiment.

Lors de cette réunion, l'architecte a présenté son projet, qui consiste en un bâtiment de plein-pied dont la hauteur ne dépasse pas 6 mètres pour la partie technique et sera composé de cubes de 4 mètres de hauteur pour s'harmoniser avec les constructions existantes. Il sera réalisé avec une ossature en bois et les matériaux d'isolation utilisés seront des matières naturelles dites « biosourcées ». L'isolation est un point important car ce bâtiment aura les caractéristiques d'un bâtiment passif, c'est-à-dire qu'il consommera très peu d'énergie pour être chauffé. Il sera même producteur d'électricité grâce aux panneaux solaires qui seront installés en ombrière sur le parking de cette nouvelle construction. La vélovoie existante sera conservée et ne sera pas modifiée, l'accès étant prévu de se faire par l'impasse Henri Dunant. Début des travaux en novembre 2021 pour une livraison à la fin de l'année 2022.



Rue des Vannes

Le 8 juillet dernier, nous avons convié les riverains de la rue des Vannes à une réunion au cours de laquelle nous avons présenté les différentes manières d'aménager et de réaménager cette rue. Au regard de la configuration de cette dernière,



il n'est pas possible à certains endroits d'y intégrer des trottoirs suffisamment larges et sécurisants. De plus, en repositionnant cette rue dans le quartier auquel elle appartient et en se penchant sur les connexions avec les rues des alentours, nous nous rendons compte que le maillage des pistes cyclables connaît une discontinuité au niveau de ce quartier. L'opportunité pourrait nous être donnée de recréer une liaison avec la piste de l'avenue Terrenoire et celle de la digue de Foicy.

A l'issue de la réunion, deux scénarios de travail ont été retenus : un premier sans la vélovoie et un second avec la vélovoie, ce qui sous-entend de ne garder qu'un seul sens de circulation pour les voitures. Une réunion sera organisée en octobre prochain pour déterminer le scénario à retenir pour la sécurité de tous les usagers. Les 6 propositions de travail présentées seront prochainement consultables en ligne sur le site internet de la commune.



Travaux de voirie, rue JJ Rousseau par J.Z.

La première partie des travaux de voirie dans la rue Jean-Jacques Rousseau consistant en plusieurs interventions sur les différents réseaux est maintenant terminée. La seconde partie, qui concerne la réfection de la chaussée en elle-même aurait déjà dû commencer en septembre. Lors de la réunion d'information réalisée avec les riverains, la question de mettre cette rue en sens unique avait été évoquée par quelques uns. Depuis, nous avons étudié la question de plus près et consulté les riverains qui se sont manifestés en grande majorité pour le maintien du double sens sans voie douce. Les travaux démarrent en septembre pour une durée de 3 mois.

Cœur de vie - Passerelle - Pont de l'Hôtel de ville par J.Z.

Depuis le 21 juin dernier, le pont de l'Hôtel de ville est fermé à la circulation. Ne reste qu'un simple passage pour les piétons et les deux-roues. Cette fermeture est nécessaire pour permettre la réalisation de plusieurs interventions : pour modifier la configuration du pont, revoir des points de fragilité et surtout de supprimer les gardes corps en béton, ce qui va pouvoir nous permettre d'élargir la chaussée sur le pont. En parallèle, se déroulent les travaux de construction des piliers qui viendront supporter la future passerelle métallique de 38 mètres de long. La pose de la passerelle est prévue en septembre.

Les trottoirs de la rue de l'Hôtel de ville permettant de relier les pistes cyclables existantes ainsi que la rénovation de la dernière partie du parvis de la mairie seront réalisés durant l'automne.



Chauffe-eau par P.G.



Une question nous est posée : *"Mon plombier doit changer régulièrement le groupe de sécurité sur mon chauffe-eau, pourquoi ?"*

A savoir, les groupes de sécurité des chauffe-eau devraient être réglés à 7 bars afin de les sécuriser lors du chauffage de l'eau.

S'il fuit, 2 cas sont possibles :

- soit la pression d'alimentation en eau froide est supérieure à 7 bars : dans ce cas il faut faire installer un réducteur de pression sur l'arrivée de l'eau froide (les réducteurs de pression sont en général pré-réglés à 3 bars),
- soit il n'est plus étanche (problème de calcaire) et dans ce cas-là, il faut le changer.

Syndicat des Eaux



SDDEA





Réception des cyclotouristes allemands par J. V.

Vendredi 23 juillet, Jean Michel Viart, maire de Saint-Julien-les-Villas, a accueilli en salle Grimont les cyclotouristes du RC Vorwarts de Speyer (Allemagne) dans le cadre de leur jumelage avec le Vélo Club Sancéen. Michel Beau, président du VCS, a souhaité la bienvenue à ses correspondants, fait part à ses invités des réjouissances préparées et évoqué le programme sportif. Thomas Zuerker, président du club RC Vorwarts, a manifesté sa joie d'être présent pour la première fois alors que le jumelage initié par Williams Odin dure depuis une vingtaine d'années. Jean Michel Viart, après avoir souhaité la bienvenue, a exprimé sa joie de partager cette rencontre sportive, amicale et fraternelle. Il a insisté sur la qualité de cette relation qui dure, avec des déplacements réguliers des uns chez les autres, témoignant ainsi d'une grande fidélité et d'une solide amitié. Encore un exemple où le sport a permis de nouer des relations conviviales. Nous souhaitons à ce jumelage une longue et heureuse vie !



La découverte de l'aviron à la société Nautique Auboise par M.E.R

Un partenariat a été mis en place avec la mairie pour faire découvrir la pratique de l'aviron à des jeunes sancéens de 9 à 16 ans du 12 juillet au 6 août 2021. La base nautique a pu accueillir 12 à 15 jeunes par semaine qui ont profité de cette pratique très peu connue et bien accessible sur notre commune.

Mise à l'honneur par A. L.

Malgré l'annulation des festivités du 14 juillet, nous avons tenu à mettre en avant 3 sancéens qui excellent chacun dans leur domaine. **Océane Barrault** s'est distinguée le 21 décembre 2020 en gagnant le prix du public lors du prix Gisèle-Halimi, concours d'éloquence, parmi 8 participantes. Ce concours créé par la Fondation des femmes vise à dénoncer le sexisme par le verbe. **Adam le Gal** s'est illustré lors de nombreux concours, ce qui lui a permis lors des championnats d'Europe d'aviron en septembre 2020 d'obtenir la 9^e place. **Marion Masselin** a su se démarquer en août 2020 lors du championnat de France d'équitation, où elle a obtenu la première place dans la discipline "Saut d'obstacles, Championnat Major Amat 4". Bravo à eux !





Des livres remis aux élèves sancéens par J.-Y. d.B.

La commune a célébré la Journée Nationale de la Résistance jeudi 27 mai dernier en présence des élus, de Patricia Bizzari - présidente départementale de l'Association des Anciens Combattants et Amis de la Résistance, de Bruno Collin - vice-président départemental de l'A.N.A.C.R., de Monique Planson - veuve de résistant, de Jean-Marie Guyot - président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et victimes de guerre, des deux porte-drapeaux Pascal Blaison et de Walter Pettazon et de 2 classes des écoles Fernand Ganne et Robin Noir.

A l'issue de cette cérémonie, les différents représentants ont remis à tous les élèves présents le livre *Chemin de Mémoire de Saint-Julien-les-Villas*, offert par la mairie. "Ah, il y a eu la guerre à Saint-Julien-les-Villas ?" De quoi faire réagir certains jeunes qui ont découvert que leur ville a elle aussi connu la guerre. C'était, il y a 78 ans.



Les bancs des aînés par P.G.

Installation des nouveaux bancs voulus par nos aînés.





Boulangerie Home Made

Cette boulangerie, qui a ouvert ses portes le 14 avril 2021 porte bien son nom puisque tout ce qu'on y trouve est fait maison : les baguettes sont faites à partir de farine des Ardennes et portent le nom de "baguettes auboises" façonnées de diverses manières. Le rayon pâtisserie est agrémenté de différentes tartes, ce qui en fait leur spécialité. Le rayon snacking est tout aussi original car en plus des sandwiches et des salades, on peut y trouver des burgers. Tout cela dans un cadre à la fois moderne et traditionnel.

 130 bis Boulevard de Dijon
Saint-Julien-les-Villas
 Home Made



Restaurant Le Château Des Cours

Anciennement le C' restaurant, cet établissement prend un tournant sur une cuisine traditionnelle et plus élaborée. Cette nouvelle équipe élabore des mets issus de produits frais. Les plats varient selon les saisons : vous retrouverez ainsi diverses grillades en période estivale, que vous dégusterez en extérieur car il y a terrasse et jardin, tandis qu'en période hivernale, des fruits de mer vous seront proposés.

 03 25 75 63 26
 11 allée du Château des Cours
Saint-Julien-les-Villas

Naturopathe Charlène Dosnon

La naturopathie est un ensemble de méthodes de soins visant à renforcer les défenses de l'organisme par les moyens considérés comme naturels et biologiques. Charlène Dosnon est une naturopathe certifiée par la FÉNA (Fédération française des écoles de naturopathie) qui pratique depuis le mois de février. Elle aide les patients à comprendre le fonctionnement de leur corps afin de retrouver un équilibre et à le soigner à travers différentes méthodes plus naturelles. Cette éducatrice de santé et de nutrition proposera courant septembre divers ateliers.

 06 01 38 05 59
 15 rue Henry Parmentier
Saint-Julien-les-Villas





Le devoir de Mémoire à Saint-Julien-les-Villas



Tout au long de l'année, onze journées nationales sont célébrées. Sous forme de cérémonie, elles honorent la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, rendent hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi transmettent la mémoire des conflits du XX^e siècle aux jeunes générations. Ce dossier spécial « cérémonies » présente l'organisation des cérémonies sur la commune ainsi que l'histoire du drapeau français et de trois symboles du souvenir.



Le drapeau français



Au temps des chevaliers, l'invention du heaume rend impossible de reconnaître ses adversaires. L'héraldique (l'art des blasons) voit alors le jour. Au XVI^e siècle, l'usage des bannières armoriées est abandonné et le premier drapeau est le Prinsenvlag hollandais.

La révolution française

Notre drapeau tricolore trouve son origine pendant la révolution de 1789. Lors des premiers jours du soulèvement populaire, les insurgés arborent une cocarde bleue et rouge en référence aux couleurs de la ville de Paris. Le marquis de La Fayette a alors l'idée d'y associer le blanc, symbolisant la monarchie, au centre des deux autres teintes. Il remet au roi Louis XVI une cocarde tricolore en déclarant : *"Je vous apporte une cocarde qui fera le tour du monde."* Le roi arborant ce symbole sous-entend qu'il reconnaît la légitimité de la garde municipale créée le 13 juillet. Pour les révolutionnaires, cela doit lui rappeler qu'il ne décide plus tout seul, que les français veulent rester unis et affirment le principe : *"gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple"*. La cocarde tricolore

devient un symbole de patriotisme et commence à fleurir aux boutonnières.

Pavillon et forme définitive

À l'automne 1790, les vaisseaux de guerre et navires de commerce français portent un pavillon à 3 bandes verticales. Le sens vertical permet de le distinguer du pavillon hollandais dont les couleurs rouge, blanc, bleu disposées à l'horizontal flottent sur toutes les mers depuis un siècle.

Le drapeau tricolore ne prend sa forme définitive que le 14 février 1794. Il sera formé des trois couleurs nationales, disposées en bandes verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gable du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs.

Sauvetage des trois couleurs

Le 25 février 1848, lors de la proclamation de la République, les insurgés veulent un drapeau totalement rouge. Lamartine trouve les mots et galvanise la foule pour sauver le drapeau national :

"Le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie. [...] Si vous m'enlevez le dra-



peau tricolore, sachez-le bien, vous enlevez la moitié de la force extérieure de la France, car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires dans le drapeau de la République et de l'Empire. En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti ; c'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore, c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur au besoin pour nos ennemis."

Il est aujourd'hui le seul emblème national que définit l'article 2 de la constitution de la cinquième République.

Mise à l'honneur du drapeau

La mairie représentant la République, il est souhaitable que le drapeau français y flotte en permanence comme c'est le cas à Saint-Julien-les-Villas sur le parvis de la mairie. Le drapeau tricolore est entouré du drapeau européen et du drapeau sancéen. Il est également mis à l'honneur à l'occasion des cérémonies commémoratives officielles. Les communes sont invitées par le préfet à procéder au pavoisement de la mairie. ● P.G.

Sources :

<https://www.elysee.fr/la-presidence/le-drapeau-francais>
<https://borney.com/content/23-histoire-du-drapeau-francais>
<https://www.futura-sciences.com/sciences/questions-reponses/histoire-origine-drapeau-francais-5601/>



Le souvenir à la boutonnière



Le bleuet de France

En 1918, deux infirmières - Charlotte Malleterre et Suzanne Lendarth - émues des souffrances qu'endurent les blessés de guerre, décident de les aider en créant des ateliers de fabrication de bleuets en tissus. Ces ateliers sont destinés à faire oublier le temps d'un instant leurs blessures et leur procurer des ressources financières.

Les soldats français ont eux-mêmes choisi cette fleur comme symbole de leur guerre.

En 1915, les poilus vêtus de l'uniforme bleu et rouge, ont donné le surnom de « bleuets » aux jeunes recrues qui arrivaient au front, habillées du nouvel uniforme bleu horizon. Le bleu est également une des couleurs de la Nation française, première couleur du drapeau tricolore.

Le bleuet devient un symbole : la fleur française du souvenir. Cette fleur bleue sauvage qui renaît dans les tranchées et le no man's land dévastés par les tirs d'obus.



Le coquelicot

Sur les champs de bataille du front occidental, des coquelicots poussent même quand rien d'autre ne le peut. Inspirant le soldat canadien John McCrae, il écrit en 1915 son célèbre poème « In Flanders Fields » (Au Champ d'honneur), devenu le symbole du sacrifice des soldats pendant la Première Guerre mondiale.

Après avoir lu ce poème, Moina Michael, américaine, décide d'arborer un coquelicot rouge des Flandres. Elle fait en sorte qu'en 1920, l'American Legion reconnaisse cette fleur comme le symbole officiel du souvenir. Anne Guérin, une Française alors en visite aux Etats-Unis, réalise à son retour en France des coquelicots à la main afin de recueillir des fonds pour les enfants sans ressources des régions dévastées de France.

En 1921, l'association canadienne des anciens combattants de la Grande Guerre adopte officiellement le coquelicot comme symbole du Souvenir. Depuis, dans tous les pays du Commonwealth, le coquelicot symbolise le sacrifice et le souvenir de la Première Guerre mondiale et l'armistice du 11 novembre.



Le ruban de Saint-Georges - Entretien avec Patricia Bizzari

Le ruban de Saint-Georges est lié à l'histoire de l'Ordre impérial et militaire de Saint-Georges, fondé en 1769 par l'impératrice Catherine II afin de récompenser les officiers et les soldats. C'est un symbole de bravoure et de courage qui reprend les couleurs de l'Ordre : noir et orange (depuis 1913). Pendant la guerre civile russe entre 1917 et 1923, l'armée blanche qui luttait contre les bolcheviks et voulait que le Tsar reste au pouvoir a repris les couleurs du ruban de Saint-Georges sur plusieurs décorations. On retrouve aussi ce ruban dans l'Ordre de la Gloire soviétique (la plus haute récompense et décoration soviétique de la Seconde Guerre mondiale).

La première édition de l'action du ruban de Saint-Georges a été organisée en Russie en 2005 avec la distribution gratuite de milliers de rubans dans les rues. Depuis, arborer un ruban la veille du 9 mai, jour de la Victoire dans la Grande Guerre patriotique, est devenu une tradition. Il symbolise la victoire de l'armée rouge sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Et aujourd'hui ?

Acheter des bleuets à l'occasion du 11 novembre et/ou du 8 mai permet de récolter de l'argent pour les soldats blessés lors de l'ensemble des conflits, les victimes de guerre, les pupilles de la Nation, les victimes d'actes de terrorisme... La campagne du coquelicot permet de lever des fonds pour soutenir les anciens combattants et leurs familles. Le coquelicot et le bleuet sont portés le 11 novembre de chaque année et lors des cérémonies en souvenir et reconnaissance des victimes de guerre. Ils agissent sur la transmission de la mémoire comme un vecteur de solidarité entre les générations. ● L.V / L.D.



Protocole et cérémonie du 08 mai

Le 76^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulé aux Monuments aux Morts de Saint-Julien-les-Villas afin de commémorer la capitulation de l'armée allemande et la fin de la 2nde Guerre mondiale. Depuis cette date, la France met un point d'honneur à célébrer cet événement chaque année, même durant la pandémie.



Après le traditionnel dépôt de gerbes devant les plaques en hommage à Charles Walter, Pierre Brisson et André Gaucher, la cérémonie a eu lieu pour la deuxième année consécutive en petit comité aux vues de la situation sanitaire.

Pour toutes cérémonies publiques, les autorités se placent en ligne selon l'ordre de préséance défini, la plus haute au centre du rang (ici le maire). L'ordre protocolaire, défini par un décret de 1989, précise l'ensemble des règles de préséance encadrant l'accueil des personnalités et l'organisation de ces manifestations. Chacun y occupe sa propre place même lorsqu'il représente une autorité supérieure.

La cérémonie du 8 mai s'est donc déroulée en trois parties.

Honneur au drapeau

Premier emblème national, le drapeau a été honoré sous les musiques et sonneries (clairon ou trompette) qui annonçaient le "Garde à vous" et "Au drapeau", suivies du refrain de La Marseillaise.

Message à l'attention des vivants

Nous avons ensuite entendu le message de l'U.F.A.C à l'attention des vivants par M. Jean Marie Guyot, Président du Comité D'entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. M. Jean Michel Viart, maire de la commune, a délivré le message de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire à l'attention des vivants.

L'Hommage aux vivants s'est conclu sur les positions réglementaires des militaires rythmées par les sonneries : "Garde à vous" (marque de respect), "Ouvrez le Ban" (marque le début d'une cérémonie militaire ou d'un hommage de guerre), "Fermez le Ban" (marque la fin de cette même cérémonie ou cet hommage) et "Repos".

Hommage aux morts

Pour honorer les soldats morts pour la France, les associations des Anciens Combattants et la municipalité ont déposé des gerbes au pied du monument. Pour conclure cet hommage, la sonnerie aux morts a résonné, suivie d'une



minute de silence. Enfin, toutes les personnes présentent à la cérémonie, debout, les troupes au garde-à-vous, entonnant la Marseillaise, l'hymne national, symbole de la patrie.

Fin de cérémonie

Les drapeaux ont salué le monument, les autorités ont salué les drapeaux, puis est venu un temps de remerciement aux portes drapeaux, aux anciens combattants, aux conseillers municipaux...

Malheureusement en ces temps de pandémie les pompiers ne sont pas présents. L'évènement est diffusé sur les réseaux sociaux en direct, à défaut de pouvoir accueillir les citoyens de la commune. ● L.V./L.D.

Portraits de citoyens engagés par L.V./L.D.

Jean Marie Guyot (83 ans)

En 1958, alors âgé de 20 ans, Jean-Marie est appelé à faire son service militaire à Reims. A l'issue de 4 mois de formation de base, il passe des tests physiques et théoriques. Il obtient alors de bons résultats aux tirs, se spécialise au tir FM (fusil mitrailleur) et devient chef de pièce.

Il est ensuite envoyé en Algérie, au mont Chélia et fait partie du 94^e régiment d'infanterie. Il part en opération sur le terrain pour plusieurs jours avec pour mission de suivre la compagnie envoyée sur le terrain comme défenseur.

Mais il tombe malade suite à un empoisonnement de l'eau (insalubre dû à la présence de cadavres d'animaux et d'humains). Il est conduit à l'hôpital militaire pour y être soigné. Une fois rétabli, il devient technicien (installations électriques) et enseigne aux enfants de la région le français. Il s'occupe du courrier et quelques soirs il monte la garde. Des journées chargées et très peu de temps de repos. Initialement parti pour 18 mois de service militaire en France, il a été maintenu jusqu'à 28 mois en Algérie.

A son retour de la guerre, il reçoit la croix du combattant ainsi que le titre de reconnaissance de la nation. Il devient membre d'associations d'anciens combattants, notamment du Comité Sancéen, puis devient le président du Comité d'Entente des Anciens combattants et Victimes de Guerres. A présent, il prend part à l'organisation des cérémonies commémoratives telles que le 19 mars et le 8 mai...



Walter Pettazzoni (89 ans), Porte-drapeau

Walter Pettazzoni est un ancien combattant. En 1955, après avoir fait son service militaire à Verdun, il est rappelé et envoyé en Algérie à 23 ans. Depuis son retour en France, il assiste aux cérémonies publiques. Il fait partie de l'association des anciens combattants la FNACA, qui rassemble tous ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la Tunisie.



Depuis 7 ans, Walter est porte-drapeau. Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non, assurant lors des manifestations patriotiques le port du drapeau tricolore de leur association. Cette mission hautement symbolique rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Une fonction à exercer avec dignité et constance. Être porte-drapeau est une responsabilité importante vis-à-vis du devoir de mémoire en hommage aux soldats morts pour la France.



L'année en cérémonies



19 mars 2019



8 mai 2018



14 juillet 2018



11 novembre 2018



5 décembre 2020



27 mai 2019



18 juin 2020

Rencontre avec nos élus

Patrick Grosjean, premier adjoint à la politique de la ville



Patrick Grosjean habite Saint-Julien-les-Villas depuis 17 ans. Ingénieur informaticien et aujourd'hui retraité de l'enseignement technique, élu depuis 2014 dans l'administration communale, il occupe de multiples fonctions aux côtés de Jean-Michel Viart, Maire.

Ses missions sont vastes : il dirige la commission citoyenneté / politique de la ville au

sein de laquelle il s'occupe du Conseil Municipal Jeune, ainsi que du Conseil des Anciens. Il se charge enfin d'organiser les manifestations patriotiques telles que les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ou le 18 juin.

Homme de terrain et d'engagements, Patrick Grosjean a déjà concrétisé nombre de projets avec l'aide de tous les partenaires et toutes les compétences dont il sait s'entourer, avec pour seul but l'intérêt général des Sancéennes et des Sancéens.

Parmi les projets réalisés durant son mandat, il y a :

- le chemin de mémoire
- l'éclairage led
- l'histoire des Sancéens dans la grande Guerre
- l'histoire des Pompiers,

et parmi les projets en cours de réalisation :

- les bancs des aînés
- l'histoire de Jean de la Fontaine à St Julien
- l'histoire des moulins à St Julien
- construire un moulin
- les Turbines
- une fontaine à eau (plate et pétillante)

Président du Conseil de la Politique de l'Eau (COPE) de Saint-Julien-les-Villas, Rosières-près-Troyes et Bréviandes, il fixe le prix de l'eau, statue sur la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, et traque les fuites d'eau dans le réseau. Il est aussi conseiller communautaire au sein de Troyes Champagne Métropole.

Pour le rencontrer, prendre rendez-vous auprès du cabinet du maire : 03 25 71 79 34. ● A.L.

VOYAGE EN ITALIE

AMITIÉ RIVERGARO - SAINT-JULIEN-LES-VILLAS propose aux sancéens un voyage en Italie du 1er au 07 septembre 2021

Mantoue, Reggio Emilia, Crémone
Sala Baganza - Chiaravalle - Vigoleno

Tout compris : 785€ (hôtels, visites, repas)

Renseignements : P. Bizzari au 06 75 02 26 52





AVEC VOUS SAINT JULIEN

Enfin la situation sanitaire s'améliore et c'est avec satisfaction que nous voyons les activités sportives et culturelles de notre commune reprendre peu à peu leurs activités. Elles sont essentielles et nous espérons qu'elles retrouveront rapidement leur fonctionnement normal. Nous voyons ainsi s'éloigner le spectre du confinement. C'est une bonne nouvelle pour notre santé et en particulier pour notre équilibre psychique et physique. Cette amélioration devrait aussi impacter favorablement le fonctionnement de notre Conseil Municipal et permettre à nouveau de se retrouver dans les manifestations qui rythment le quotidien de notre commune.

Lors du dernier conseil municipal du 29 mars, nous avons regretté, à nouveau, le manque d'aboutissement de certains dossiers lors de leur engagement (réhabilitation du gymnase, projet salle de gymnastique et multi-activités). Lors de ce Conseil nous nous sommes abstenus sur deux dossiers : le premier concerne la création de la structure gymnastique - multi activités ; en effet le projet initial budgété à 2 216 700,00 € est réactualisé à la hausse à 2 996 000,00 € soit une dépense supplémentaire pour nos finances de 780 000,00 €. Le second concerne la réhabilitation du gymnase qui va coûter 245 000 € de plus car l'Agence Nationale du Sport ne subventionne qu'à hauteur de 20 % au lieu des 50 % budgétés. Nous regrettons à nouveau cette méthode récurrente de nous faire voter des dossiers sans la moindre esquisse de plan et sans certitude des financements d'accompagnement. De plus nous avons eu la désagréable surprise de les découvrir par voie de presse, croquis à l'appui, 3 jours avant le Conseil Municipal. En tant que Conseiller Municipal nous ne partageons pas cette façon de faire. Nous ne sommes pas contre ces deux projets mais nous réclamons une méthode plus cohérente et aboutie. Rien que pour ces deux dossiers c'est une dépense supplémentaire au budget de 1 025 000 €. A ce jour nous n'avons pas de certitude quant à la véracité des chiffres annoncés.

Autre dossier amenant notre vote contre concerne le rachat pour 7000,00 € de la licence IV du Café du Réveil qui a cessé son activité. En effet en 2019 nous avons déjà racheté la licence IV (5 000,00 €) de la Sté qui exploitait le Bowling. Nous pensons que ce n'est pas le rôle de la commune d'acquiescer les licences au fur et à mesure que les débits de boissons ferment. Enfin, si nous avons voté le projet de création de deux terrains synthétiques, nous avons protesté contre le fait que ce dossier, d'importance financière pour 2 800 000,00 €, n'a pas été soumis à la commission des sports. Une fois de plus c'est le fait du prince qui s'impose. Là aussi nous considérons qu'un terrain synthétique était suffisant. Nous pensons qu'il fallait réorganiser et remettre en état les terrains en herbe existant. Le « tout synthétique » dans le sport n'est pas la panacée, surtout dans le football et il reste à prouver la valeur écologique de ce principe, car il exige néanmoins un entretien annuel important. Nous vous souhaitons une agréable période estivale en famille et avec vos amis.

Marc Moreau
Anne Spire

ENSEMBLE AUTREMENT

Chères sancéennes, et sancéens, Cela fait plusieurs mois que nous subissons les effets négatifs de cette pandémie qui a touché des familles et des proches vers lesquels vont nos pensées, elle a aussi fragilisé de nombreuses activités économiques et sociales. Cette crise est aussi une épreuve collective avec beaucoup de solidarité et de résilience à tous les niveaux de la part de l'État, des Collectivités Territoriales, des partenaires privés et publics, le secteur associatif, sans oublier la solidarité au quotidien des uns envers les autres. Le retour à la situation normale se rapproche avec en perspective des moments de convivialités. Restons vigilants ! C'est pourquoi, nous vous encourageons à faire preuve de prudence et à continuer à appliquer les mesures de précautions de base.

De notre côté, nous continuons à vous représenter et à défendre l'intérêt général des administrés. Lors de la Commission Finances - Affaires Générales du 10 Juillet 2020, Mr le Maire avait en première estimation proposée 2 472 240€ pour le financement du projet sportif communal. Aujourd'hui, nous sommes à 3 880 000€ pour une 2ème estimation, soit +56% d'augmentation en moins d'un an...et ce n'est qu'un des 4 gros projets à venir ! Pour parvenir à maintenir l'équilibre budgétaire la municipalité doit recourir à de nouveaux emprunts, soit 1 750 000 € pour l'année 2021 avec un remboursement sur 25 ans. L'autofinancement est réduit à néant mais Mr le Maire se félicite de ces investissements par la faiblesse des taux d'intérêts. C'est l'application d'une gestion financière du "Plus grand Œil que Grand Ventre" En moyenne, une collectivité emprunte sur des durées de 15 ans. Quand la capacité de désendettement est supérieure ou égale à 15 ans, c'est déjà en situation critique. Au-delà, les difficultés de couverture budgétaire se profilent pour les années à venir avec tout son lot d'incertitude sur les recettes. Gardons en mémoire, que la crise sanitaire a généré un effet ciseau aux caractéristiques inédites en 2020. Les recettes de financement (recettes tarifaires) ont bien



SAINT JULIEN À GAUCHE

plus diminué que les dépenses de notre commune. La baisse de la recette fiscale du foncier, d'après le Maire, n'aura pas d'impact sur les finances de la commune pour l'année 2021, mais peut-on préjuger des années à venir ? Alors que l'Association des Maires de France alerte sur le manque à gagner, la majorité en place nous répond : << tout est sous contrôle !>> Notre commune serait-elle un bon élève ? Exemple à suivre...avec un gros doute !

Dans un registre différent : Si nous constatons un bel aménagement Mairie/Église, il ne faut surtout pas lever les yeux ! La Mairie dépare par son manque de propreté et il en est de même pour certains gros ouvrages...c'est le même constat que pour le mandat précédent. La tonte des espaces verts, reflète un aspect plutôt négligé, le tour des arbres et poteaux, une partie de certains massifs, les endroits non tondus, tout cela ne donne pas l'image d'une commune propre et bien entretenue.

Les arguments mis en avant par la majorité concernant la protection de la faune, la survie des insectes, des oiseaux et autres animaux sont peu efficaces, ils sont bien plus touchés par la pollution automobile, industrielle, chimique et les multiples comportements humains !

Avant 2014, lors des mandats précédents l'entretien rigoureux des espaces verts n'a jamais fait disparaître les abeilles ou autres insectes...Aujourd'hui, ils sont en moins grand nombre malgré la politique pratiquée ! Certaines prises de conscience de la majorité actuelle, permettraient à notre commune par son environnement d'être bien plus belle qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Daniel Picara
et Éric Largitte.

A peine plus de 1400 Sancéens se sont déplacés dimanche 27 Juin pour le 2ème Tour des élections départementales et régionales. Si l'on retire les 100 votes blancs (quand se décidera t'on à les prendre en compte ?) on arrive à 1300 votes « exprimés ». Le binôme BREGEAUD- BRET a recueilli 950 voix soit 19% des 4998 inscrits. Quelle légitimité peuvent avoir des élus désignés par 19% de la population ? Personne n'a de remède miracle mais cela doit TOUS nous interpeller pour ne pas aboutir au système américain où les minorités ne votent plus du tout.....

Dans une démocratie responsable un Ministre de l'Intérieur (responsable de la bonne organisation des élections) qui aurait confié la distribution du matériel électoral à une société (ADREXO) qui s'est montrée incapable de remplir cette mission aurait immédiatement démissionné. Aux dernières nouvelles Mr DARMANIN n'a pas l'intention de quitter son poste. C'est une nouvelle illustration de la décomposition rapide de notre Etat de droit quand on laisse prospérer les intérêts privés au détriment du service public. Le libéralisme montre encore une fois sa faillite....

A St Julien la valse des investissements continue. En Mars on devait construire 2 terrains tous temps de football avant la fin de l'année. Lors de la Commission Affaires Générales du 18 Juin un seul était maintenu sur 2021, l'autre étant reporté sur 2022. Lors du Conseil Municipal du 28 Juin ce sont les 2 terrains qui sont repoussés en 2022. Le Conseil Municipal n'est plus qu'une chambre d'enregistrement, tout étant décidé ailleurs. C'est pourtant ce qui différencie une collectivité publique d'une entreprise privée : la séparation du pouvoir législatif (qui décide) et du pouvoir exécutif (qui réalise). Quand on laisse l'exécutif prendre le pas sur le législatif, on prend le risque de graves dérives....

Le projet de Salle Multi-activités commence à prendre forme (les entreprises commencent à démonter les anciennes pistes de Bowling). Alors que le club de gymnastique est disparu on peut se po-

ser la question de la pertinence d'investir plus de 3 millions d'euros pour offrir un gymnase au collège privé qui va se construire à côté de la Maison de Santé ? Comme le Maire l'avait annoncé pendant la campagne municipale, 8 caméras de vidéosurveillance vont bientôt être installées à St Julien. Cela amène plusieurs remarques :

-D'abord St Julien ne semble pas être une annexe du Bronx. Nous sommes curieux de voir les statistiques de la délinquance qui justifient le déploiement d'un tel appareil sécuritaire.

- Ce dont nous souffrons tous c'est de la multiplication des petits actes d'incivilité qu'il n'est pas question d'occulter. Mais toute politique de sécurité doit s'appuyer sur 2 piliers : la prévention et la répression. C'est pourquoi nous proposons dans notre programme municipal l'embauche d'un éducateur de rue supplémentaire et la création d'un lieu de rencontres.

-A-t-on besoin d'une caméra de vidéosurveillance pour se rendre compte qu'un groupe de dealers sévit sur le parking Grimont ?

Espérons que cet automne la vie culturelle va enfin pouvoir reprendre. Quel plaisir d'entendre un musicien en direct, de voir une pièce de théâtre etc...Et quel plaisir d'échanger avec ses amis, de polémiquer à l'infini...

Nous vous souhaitons de bien recharger les accus pendant les vacances d'été afin de repartir du bon pied à la rentrée.

Jean-Marc WEINLING
pour St Julien à Gauche



Dispositif « Savoir Rouler à Vélo » à Saint Julien les Villas par J. V.

La sécurité de nos enfants étant essentielle pour notre commune, elle a souhaité s'investir en participant au dispositif gouvernemental « Savoir Rouler à Vélo ». Ce programme est ouvert aux enfants de 6 à 11 ans avec pour objectif de se déplacer de manière écologique et économique, d'être autonome à vélo et de pratiquer quotidiennement une activité physique.

Divisé en 2 parties (théorie et pratique), un premier bloc permet de maîtriser les fondamentaux du vélo puis d'apprendre à le piloter correctement sur un parcours répondant à des critères stricts. Les éducateurs du service des sports ont rajouté des notions de sécurité routière basiques avant de les approfondir lors du 2e bloc programmé durant les vacances de printemps.

Le dernier bloc se déroulera pendant les vacances d'été avec une randonnée vélo afin de valider tous les acquis et de décerner une attestation.

38

enfants sur le bloc 1

Concours de pétanque de la Boule Sancéenne par J. V

Samedi 17 juillet, la Boule Sancéenne a pu enfin organiser son premier concours de l'année dans le parc Grimont. Les deux précédentes manifestations prévues au printemps avaient dû être annulées en raison des contraintes sanitaires. C'est donc après deux ans de " sevrage imposé " que Raymond Millot, président de l'association et Danielle Emereaux, trésorière, ont pu organiser ce concours qui a suscité un bel engouement de participants. En effet, on a enregistré 55 doublettes, qui ont pu s'adonner aux plaisirs de la pétanque en compétition dans un cadre très agréable et sous un soleil rayonnant. Le président Millot est heureux du déroulement de ce concours, notamment en constatant la joie et la bonne humeur des joueurs.

Les vainqueurs de cette compétition sont :

1^{er} concours : Jeremy LELEU (Romilly) - Matheo CORMILLET (Arcis)

2^e concours : Jimmy HEROLT (Joigny) - Jean Philippe HEROLT (Joigny)

3^e concours : Christian GILLIER - Claude BADART de la Boule Sancéenne



Comment suivre les conférences?

Rendez vous sur le site www.happyvisio.com

Inscrivez-vous gratuitement avec le code partenaire : **HAPPY10**

Choisissez les conférences et ateliers de votre choix, selon vos disponibilités et participez depuis chez vous aux activités sélectionnées. Si vous avez besoin d'aide, demandez à un proche ou contactez le service Jeunesse, Education, Sport de la mairie au 03 25 71 79 48.

Conférences et ateliers en ligne par E.P.

"Bonjour Mesdames,

C'est Éric de la gym séniors au gymnase de Saint-Julien qui vous écrit. J'espère tout d'abord que tout le monde va bien. Les séances, votre bonne humeur et la convivialité de se retrouver régulièrement pour un peu de dépense physique nous manquent. Malgré tout, les propositions d'activités continuent au niveau du département et de la commune. Nous vous proposons donc de suivre en visio des interventions conçues pour vous et animées par des spécialistes dans plusieurs domaines : santé, bien être, vie quotidienne...

On s'accroche encore un peu et on va reprendre dès que possible. De notre côté nous sommes prêts. Je vous souhaite le meilleur et une bonne santé. A bientôt,

Éric et Marc du service des sports de Saint-Julien-les-Villas"



Les jeunes du BST en stage par J. V.

Le Basket Sancéo-Troyen a proposé des stages de basket à ses licenciés du 12 au 23 juillet. Les candidats intéressés ont été nombreux chez les adolescents et un peu moins chez les petits à cause des vacances familiales. Une vingtaine de jeunes (essentiellement les U13, U15 et U17) ont répondu présents. Ils ont participé à ces stages encadrés par Dimitri et ses collaborateurs. L'objectif était de les réunir après la longue période d'inactivité et d'amorcer la préparation des équipes pour la rentrée. Les garçons ont pu s'exercer par catégorie d'âge et bénéficier des conseils de leurs entraîneurs dans le créneau journalier de 14 à 16h. Les jeunes étaient vraiment contents de retrouver leurs coéquipiers, d'échanger avec eux et avec leurs entraîneurs. A la fin des séances, bien qu'en sueur et fatigués, ils arboraient une belle mine de satisfaction.



Activités estivales par le Club Nautique Aubois

par J. V.

Le CNA organise pendant l'été des séances bateaux pour les enfants sur la Seine et sur le Triffoire, encadrées par des moniteurs diplômés.

Horaires : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Conditions : > 8 ans, savoir nager et n'avoir pas peur de mettre la tête sous l'eau.

Programme : initiation au canoé et au kayak, jeux dans l'eau.

Les jeunes participants doivent être équipés de chaussures pour aller dans l'eau et d'une tenue de rechange. Le protocole sanitaire étant toujours en vigueur, les vestiaires et les douches sont fermées.

Le club propose aussi aux adultes la location de bateaux pour effectuer des descentes de la Seine.

Renseignements et inscriptions au 03 25 75 21 64.

Stages d'été au Judo Club Sancéen par J. V.

Le club a organisé du 12 au 16 juillet des stages de judo pour enfants. Les séances se sont déroulées dans la nouvelle salle d'arts martiaux du complexe 3 S (Salles Sportives Sancéennes) de 9h à 17h sans interruption.

Pendant juillet et août, des entraînements et découvertes pour tous sont maintenus : mercredi de 16h à 17h45 pour les jeunes jusqu'à 10 ans et 18h à 20 h pour les plus grands et adultes, les samedis de 9h à 10h pour les jeunes et 10h15 à 12h pour les grands. Des enfants non-inscrits au club peuvent participer moyennant une participation de 40€ (en cas d'inscription au club en sept 2021 cette somme sera déduite de la cotisation annuelle), une attestation d'assurance extra-scolaire et un certificat médical.

Contact : judoclubsanceen.1984@gmail.com ou Sébastien au 07 82 68 54 74 ou Eric au 06 85 66 76 08





Reprise des activités sportives, une volonté inscrite dans Terre de Jeux

Terre de Jeux 2024 est un label destiné aux collectivités territoriales et au mouvement sportif qui souhaitent s'engager dans l'aventure des Jeux. Il est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien.



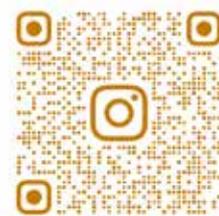
Au-delà d'un engagement sur les valeurs et l'ambition de Paris 2024, les collectivités labellisées comme Saint-Julien-Villas s'engagent à mettre en place ou déployer des programmes liés au sport. La commune est vivement engagée dans la pratique sportive sur son territoire que ce soit en partenariat avec les associations sportives mais également par le biais des agents communaux dans le cadre du périscolaire ou de l'École Municipale des Sports.

Suite au déconfinement annoncé par le gouvernement, la commune s'est alliée aux associations culturelles et sportives sancéennes pour leur permettre de reprendre leurs activités dès le 19 mai. Cette reprise s'est effectuée dans le

respect du dernier protocole sanitaire en vigueur.

Les salles 3S (Salles Spotives Sancéennes) accueillent les premiers utilisateurs : le judo club Sancéen, Jazz 3 Compagny, Précieuses et Cie et Gym Tonic.

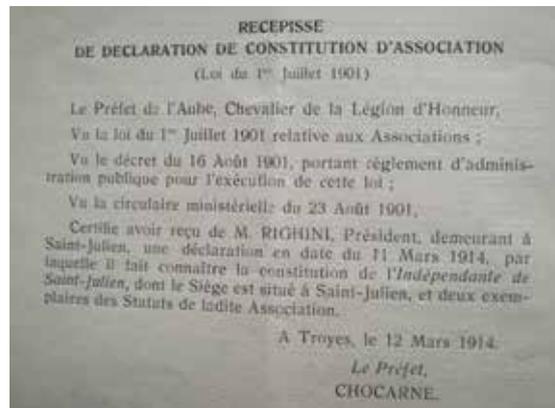
Les salles du Gymnase Ganne sont réutilisées par les associations comme le BST, le RSJHB, le tennis de table, le cirque, le badminton avec la Plume Sancéenne et le Tai Chi avec les Dragons Fées. ● S.B.



TERREDEJEUX.S3LV

Vous pouvez suivre l'aventure Terre de Jeux de la commune sur Instagram

L'Harmonie l'Indépendante



1914 : création de l'Harmonie l'Indépendante. Elle survivra aux deux guerres mondiales



1986



1991

L'Harmonie aujourd'hui



Depuis 2015, la direction musicale est assurée par Emilie Cunin



Les musiciens

Après 9 mois d'arrêt, l'Harmonie l'Indépendante est toujours là et vous attend ! ● F.M.



C'est la fête des mères ! Enfin... presque par K.B.

La fête des mères clôture le joli mois de mai après un long hiver. C'est une date parfaite pour chouchouter sa maman en lui offrant des soins ciblés, réconfortants ou relaxants. Une recette infaillible qui a de très grandes chances de faire plaisir. Kheira Belmeliani de la bibliothèque a eu l'idée de faire venir Christine Chaudouet, spécialiste en soin et beauté, pour donner conseils aux enfants venus avec leurs mamans pour les chouchouter. Massage, gommage et vernis étaient au rendez-vous. Cette séance a permis de communiquer autrement. Ce moment privilégié a favorisé la relaxation et les enfants ont découvert le monde de l'esthétique. Chaque enfant est parti avec un cadeau surprise pour sa maman.

Stage de théâtre par M.E.R.

Avec l'association les Arts Bis de Sainte Savine, du 19 au 23 juillet et du 26 au 30 juillet 2021, 2 sessions de 12 jeunes de 6 à 12 ans ont pris des cours de théâtre. Ces derniers ont été menés par Andaine Lebel qui a transmis sa passion du théâtre par une mise en scène de «Pinocchio revisité». Ce stage d'expression théâtrale proposait un contenu riche : jeux collectifs d'expression, initiation au jeu et à l'improvisation théâtrale par des jeux ludiques et dynamiques, découverte de saynètes du répertoire contemporain, adaptation de sketches en fonction des enfants... Un grand travail d'interprétation et de création collective qui s'est concrétisé le vendredi après-midi par une représentation.



Les bébés initiés au langage des mains par K.B.

Deux séances dédiées aux tout-petits ont eu lieu à la bibliothèque. Ils ont été bercés par le langage des mains avec un atelier massage et par la langue des signes avec un atelier bébé signe. L'atelier massage s'adressait aux bébés de trois semaines à 1 an. Sept petits, accompagnés de papa ou maman, ont assisté à cette séance, bien installés sur le matériel douillet. L'atelier bébé signe a réuni neuf petits avec leurs parents sensibilisés à la langue des signes. Cette séance a permis de communiquer autrement avec son enfant.



Des histoires et comptines en musique par K.B.

Dans le cadre du mois des tout-petit, 2 séances de lecture ont eu lieu le 11 juin pour une cinquantaine de bambins. Un moment musical avec la musicienne Bérengère Bodin, organisé pour les enfants de Saint-Julien-les-Villas, Bréviandes, la Chapelle Saint-Luc et Saint-Parres-aux-Tertres. Kheira et Odile, de la bibliothèque de Saint-Julien, ont conté de belles histoires au jeune public. Parmi les histoires présentées : "Folle journée de Piti l'escargot" en Kamishibai (théâtre de papier), "Sors de ta coquille !", "Déjà" et "Gare au renard !" qui ont séduit petits et grands. Des comptines ont ponctué ces lectures et pour finir, les enfants ont découvert les instruments.



Tournoi de mölkkky par O.J.

Malgré une météo annoncée capricieuse, 6 équipes se sont affrontées sous le soleil pour le premier tournoi de mölkkky de l'association Arts et Jeux Sancéens. Dans une ambiance détendue et joviale, les participants ont pu montrer leur adresse sur les terrains de pétanque du parc grimont le dimanche 4 juillet dernier. Ouvert à tous, cet événement familial a réuni 3 générations de joueurs. Félicitations aux gagnantes de l'équipe « les boulets » pour leur parcours quasi sans faute. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau tournoi !



Compagnie Maya par K.B.

Dans le cadre du mois des tout-petits, la compagnie a fait étape à Saint-Julien-les-Villas le 03 juin dernier pour présenter le spectacle "Louisette". Un spectacle poétique autour des souvenirs et des oiseaux, dans un joli univers rétro. Il commence à faire froid dehors. Comme tous les jours, mémé Louisette sort pour sa balade en forêt : les feuilles des arbres sont tombées et les champignons ont poussé. Dans le jardin de Louisette, un nid d'oiseaux s'est installé... Un moment de détente apprécié par les 47 enfants et 25 adultes présents. Charlotte de la compagnie a offert une mésange aux enfants et la bibliothèque un goûter.





Du nouveau à Saint-Julien-les-Villas par A.L.

M. Peters, gérant du magasin Intermarché rives de Seine a mis en place une éco-box, dont le but est de recycler les bouteilles plastiques transparentes. Le fonctionnement est simple : il suffit de mettre une bouteille dans la machine, qui la transforme en copeaux. Ces copeaux sont ensuite réutilisés pour la fabrication de nouvelles bouteilles. Pour le moment, 1 500 bouteilles sont récoltées par mois pour un objectif final de 3 000 bouteilles par mois. M. Peters est très sensible au respect de l'environnement car piles, ampoules, cartouches d'encre, capsules à café et électroménager sont déjà collectés pour être recyclés dans ses magasins. De même, au sein du magasin, tout est recyclé : cartons, polystyrène, biodéchets etc. Il est en prévision de mettre en place une éco-box à l'Intermarché des Chartreux.

Le paillage par A.L.

Dans le domaine du développement durable il existe une pratique peu exploitée et qui mérite d'être connue de tous : le paillage. Il se définit par l'action de couvrir le sol avec des matériaux divers. Vous disposez des tontes de gazon séchées, des feuilles mortes, des déchets de taille broyés etc. Étalez le paillis sur environ 5 cm à 10 cm d'épaisseur.

Cette pratique a pour but de protéger les cultures des intempéries et d'empêcher le développement des herbes indésirables. Le paillage laisse passer l'air et l'eau mais limite l'évaporation. Il atténue l'effet des brusques variations de température et protège ainsi les habitations du sol. Les matériaux organiques, en se décomposant, auront également pour effet d'enrichir le sol.

Le paillage n'est pas un désherbant naturel, il empêche seulement la pousse des mauvaises herbes. Une fois l'espace désherbé, ameublissez la terre, puis paillez. Si le paillage est bien fait, il ne sera pas nécessaire de retourner la terre pour les prochaines semences. Plus d'informations sur le site de l'ADEME.



Une semaine sur l'éco-mobilité urbaine par C. S.

Dans le cadre de l'appel à projet de TCM, 9 jeunes de la Lisière ont participé au stage animé par l'association Troyes Roller du 13 au 17 juillet, sur le site du COSEC 1 de Troyes. Les enfants ont découvert les nouveaux moyens de transport individuel (rollers, trottinette, vélo, skate...) utilisables facilement et qui demandent de respecter les règles de co-utilisation en partageant les espaces communs. Ils ont développé des solutions de mobilité co-responsables (civisme, sécurité et savoir-vivre ensemble). En fin du stage, un QCM a permis d'évaluer leurs connaissances et ils ont reçu le diplôme EDP. Chloé, jeune fille de la Lisière, a fini première avec 157 points sur 157 ! Elle a gagné un gilet connecté, un casque, un bon d'achat Décathlon et une licence au club. Clément est venu lui offrir ses récompenses en présence de sa mère, très fière. Nous le sommes d'autant plus que c'est une jeune méritante, inscrite sur de nombreuses activités du quartier.

Mieux trier ses déchets

EMBALLAGES EN CARTON

(BRIQUES, CARTONNETTES, GRANDS CARTONS PLIÉS...)



EMBALLAGES EN MÉTAL

(CANETTES DE SODA, CONSERVES, BOUTEILLES DE SIROP, AÉROSOLS, BARQUETTES EN ALUMINIUM...)



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

(BOUTEILLES D'EAU, DE LAIT, FLACONS DE LESSIVE, DE SAVON, DE PRODUITS D'ENTRETIEN...)



▾ LES BOUCHONS ET COUVERCLES SONT ACCEPTÉS, DE PRÉFÉRENCE BIEN VISSÉS.

LES ERREURS À ÉVITER

Couches, mouchoirs jetables, papier essuie-tout, pots de yaourt, barquettes plastiques, restes alimentaires, verre, emballages non vidés

ASTUCES

- Dois-je laver mes emballages en plastique ou métal ?
NON, il suffit simplement de bien les vider.
- Pour les cartons : pensez à retirer les cerclages, les films plastiques et le polystyrène.

2 236 tonnes
de déchets triés non conformes



Les déchets recyclables sont ceux qui peuvent être triés et connaître une nouvelle vie sous un conditionnement différent.

En 2019 dans l'Aube, d'après le SDEDA (Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube), les habitants ont trié 8 646 tonnes d'emballages, mais seulement 6 770 tonnes ont été valorisés et 1 976 tonnes n'ont pu être triés. En 2020, ce constat s'alourdit : sur 8 841 tonnes d'emballages triés par les habitants, les refus de tri représentent 2 236 tonnes et seuls 6 605 tonnes d'emballages ont été valorisés. Les déchets recyclables dans nos sacs de tri se classent en 3 grandes catégories : le plastique, le métal et le carton.

Pour la plupart des produits recyclables, un logo est présent sur ceux-ci (cf illustration). Il est également inscrit que l'emballage est à recycler ou à jeter.

Il est donc de plus en plus facile de trier et recycler ses déchets. Mais il faut aussi bien les trier :

- J'écrase mes emballages pour gagner de la place mais ne les imbrique pas les uns dans les autres.
- Je ne lave pas les emballages mais veille à bien les vider.
- Je laisse les bouchons des emballages lorsque les deux sont fabriqués avec le même matériau.
- Je retire les bouchons des emballages lorsque les deux sont fabriqués avec des matériaux différents.
- Je ne jette pas les barquettes plastiques et les pots de yaourt.

En cas de doute, je jette avec les ordures ménagères. ● A.L.



Maison de retraite de la Moline



Atelier plantations

Les saints de glaces étant passés depuis quelques temps, la saison des plantations est arrivée à l'EHPAD de la Moline. Cette année ce sont salades, tomates et plantes aromatiques qui ont pris leur place dans la jardinière roulante, plantées et arrosées chaque jour avec soin par Alain P. En parallèle des plantations de légumes, plusieurs résidentes se sont affairées à mettre en terre des plants de fleurs dans des jardinières pour décorer les fenêtres des chambres et l'extérieur de l'établissement.

La fête de la musique

Mardi 22 juin, la résidence avait le cœur en fête. Au programme : une salle de restaurant décorée, un magnifique buffet froid pour les résidents et pour le personnel, un spectacle tout en chansons sur le thème "Danser", animé par Sandrine Grille, chanteuse et également animatrice en EHPAD à la voix d'or. Les résidents ont apprécié leur repas, suivi du spectacle durant lequel on pouvait les entendre chanter et taper des mains au rythme de la musique.

Atelier de correspondance

Faute de pouvoir rencontrer les enfants du périscolaire de la commune dû à la situation sanitaire actuelle, une solution a été trouvée : faire communiquer les deux publics par questions interposées. Les enfants, curieux de savoir comment se passe la vie en résidence, posent toutes les questions qu'ils veulent et environ une fois par mois, les résidents y répondent avec l'animatrice lors d'un atelier de correspondance. Le bilan étant très positif, ce projet va perdurer pour le plus grand bonheur des enfants et des plus âgés.

Projet "Les Fables de la Fontaine"

En partenariat avec le conseil des aînés et le service jeunesse pour le projet "La Fontaine", la résidence va être le lieu de nombreux ateliers de lecture, d'écriture, de créativité et de mémoire avec un memory des fables. En effet depuis avril, l'animatrice a retracé avec les résidents l'histoire de la vie de Jean de la Fontaine. Les résidents ont pu sélectionner les fables qu'ils préfèrent pour ensuite les réciter à plusieurs voix lors d'un atelier d'expression. Le projet prendra la forme d'écriteaux disposés tout autour de la résidence, près de bancs déjà installés. Sur chacun de ces écriteaux on pourra trouver une fable recopiée à la main par un résident. Dans les prochains mois, ils auront pour mission de peindre une fresque pour décorer la salle de restaurant et confectionner des accessoires pour le spectacle intergénérationnel avec le périscolaire ou le centre de loisirs. ● M.D.A.



REPAS DES AÎNÉS

Cette journée est organisée sur deux dimanches, par secteur :

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021

et

DIMANCHE 03 OCTOBRE 2021.

Nous vous invitons à vous inscrire auprès du CCAS (03 25 71 79 38) ou de la mairie (03 25 71 79 30) afin de définir votre secteur selon votre adresse. Le jour de votre inscription, il vous sera remis votre invitation avec la date correspondant à votre secteur.



Permanences conciliateur de justice, Jean-Paul CHARDIN

Jeu 04 : 05/08, 02 - 16 - 30/09

Hôtel de ville Pont-Sainte-Marie : 8h45 à 12h - 03 25 81 20 54
/ Espace Sénardes : 14h15 à 17h30 - 03 25 42 20 70

Assistant social - Mardi après-midi sur rdv au 03 25 46 44 73

CCAS - Contact : Béatrice Guyot 03 25 71 79 38

Police municipale - Numéro de la patrouille : 06 75 21 42 06

Encombrants - Sur rendez-vous au 03 25 45 27 30

Déchets verts : Ramassage hebdomadaire le jeudi jusqu'au 30/11 puis une fois par mois jusque mars

Les sacs de tri - En mairie aux horaires habituels d'ouverture

Ouverture du cimetière - Du 01/03 au 01/11 : 8h-18h30

02/11 au 28/02 : 8h - 17h30 (1^{er} et 02/11: 8h à 19h)

Déchèterie de Saint-Julien-les-Villas

Rue du Pré Saint-Jean à Saint-Julien-les-Villas - 03 25 49 65 89

Horaires d'ouverture :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 15h à 19h
- mardi : fermée
- samedi : 9h à 19h
- dimanche : 10h à 12h30

Ouverte toute l'année sauf les jours fériés.

Les passeports et cartes d'identité

Pré-enregistrez-vous en ligne sur le site de la commune

Prenez RDV au 03 25 71 79 30



Une borne digitale a été installée devant la maison de l'hôtel de ville. Vous pouvez désormais y retrouver les affichages légaux (urbanisme, conseils municipaux, bans de mariage...), des informations sur vos démarches (état civil...), signaler un problème...

Naissances

Mars 2021

21 : Adrien ROUYER

Avril 2021

10 : Emma ZOTT

29 : Noha BORA

Mai 2021

09 : Théodore ARBONA

09 : Yahya FATY

11 : Aurèle JONQUET

14 : Léo PACHECO PIRES

21 : David OJO

Juin 2021

01 : Noëly MAILLOT

02 : Naïm RADJETTI

17 : Shâinez LAREF

Juillet 2021

04 : Jade LEMAIRE

05 : Djahyna AGNESA

10 : Owen MARQUES MEYER

*Toutes nos félicitations
aux parents!*

Mariages

Avril 2021

10 : Xhonson HALITI et Houda JEBALI

24 : Sébastien MONTES et Julie WITTMER

Mai 2021

15 : Thierry ILARI et Carol HUSSON

29 : Réda EL FATTAH et Anissa HAMIMID

Juin 2021

12 : Frédéric THOMASSIN et Nathalie ANGINOT

26 : Simon CHAPOUTOT et Clémence VEYSSIÈRE-POMOT

Juillet 2021

03 : Ilies ZINOUN et Maïssa BOUDADI

10 : Raphaël KERSUZAN et Laétitia MARIE DIT LACOUR

10 : Nicolas FAVIN et Estelle MAZOTTI

*Toutes nos félicitations
aux heureux mariés !*

Décès

Mars 2021

12 : Stéphane GRILLON, 46 ans

20 : Gisèle FAUTER, veuve TINARD, 95 ans

27 : Roberto KLEIN, 57 ans

28 : Sophie ROSINSKI, épouse PIDENSA, 88 ans

31 : Kamel SEFRIOUN, 60 ans

Avril 2021

08 : Gérard FRICHET, 74 ans

17 : Denise GUÉRIN, 69 ans

20 : Germaine DEGEND épouse BOURGEOIS, 88 ans

26 : Guito DAMOUR, 18 ans

Mai 2021

09 : Pierre DUBAN, 87 ans

11 : Antonio SANCHES ROCHA, 62 ans

12 : Louise BRUNET veuve TOPIN, 94 ans

13 : Patrick GUILLEMIN, 64 ans

24 : Pauline CHAUDET, 14 ans

Juin 2021

07 : Catherine BALAY, 61 ans

19 : Alexandre JEANNIN, 22 ans

27 : Jean-Pierre BRIDA, 70 ans

Juillet 2021

12 : Liliane DUPONT veuve GRIMONT, 93 ans

*Nous présentons nos sincères
condoléances aux familles*

Centre commercial Rives de Seine



Kiriel

JARDIN - VÉGÉTAUX - PÊCHE
ALIMENTATION ANIMALE
BRICOLAGE - CHASSE
VÊTEMENTS

Ouvert du lundi au samedi

MARCHÉ
AUX AFFAIRES

TOUTE L'ANNÉE, DES PRIX
BAS SUR DES ARTICLES
CADEAUX, DÉCO, FESTIF, ART
DE LA TABLE...

LeDRIVE
Intermarché

Rives de Seine
Bd de Dijon



Boutique *Au jardin*

FLEURIT TOUTE L'ANNÉE
LES MOMENTS
LES PLUS IMPORTANTS
DE VOTRE VIE !

L'endroit
où il fait bon
faire ses courses !

